

**LES PIECES OBLIGATOIRES POUR LA PREFECTURE POUR CHAQUE
PERMIS SONT LES SUIVANTES :**

- 1 photocopie recto verso de la pièce d'identité
- 1 photocopie recto verso du permis de conduire
- 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur 20gr
- **3 E-PHOTOS avec signature numérisée**
- 1 enveloppe A5 timbrée à 50 gr
- l'avis médical délivré par un médecin agréé préfecture : Cerfa 14880*02
(pas nécessaire pour le permis BE)
- Justificatif de domicile - de 6 mois à votre nom
(Si le justificatif n'est pas au nom du stagiaire, fournir la photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant, et l'attestation d'herbergement ci-jointe dûment rempli)
- 1 copie de la JDC pour toute personne ayant moins de 26 ans



ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e), né(e) le : à :

Déclare sur l'honneur héberger à titre gratuit Monsieur, Madame,
, né(e) le : à : ,à mon domicile situé au :

Depuis le :

Fait à Nancy le ,

Signatures :

LES PIECES OBLIGATOIRES SONT LES SUIVANTES

- 1 photocopie recto verso du permis de conduire ;
- 1 photocopie recto verso de la pièce d'identité **en cours de validité** ;
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (si vous habitez chez une 1/3 personne la copie de sa pièce d'identité ainsi qu'une attestation d'hébergement) ;
- 1 E-photo d'identité conforme numérisée avec signature ;

